

## AVANT-PROPOS

*S'il est vrai que l'espace géographique est, pour une large part le produit de l'action sociale des sociétés humaines, la conclusion s'impose que les caractères de cet espace ne peuvent être entièrement compris que par l'étude de décisions qui ont été prises quant à son utilisation par des individus organisés en groupes.*

*L'étude des rapports entre espaces et décisions a un intérêt spéculatif général, elle est une étape importante de la démarche explicative en géographie, elle fait partie de l'analyse spatiale. Mais elle a aussi un aspect prospectif, qui débouche sur les questions d'aménagement du territoire, sur les conceptions qui l'inspirent et les pouvoirs qu'il met en cause.*

*Les décisions sont ce qu'elles sont et ce qu'elles ont été, et méritent un examen objectif ; mais elles peuvent être abordées d'un point de vue normatif. Les géographes ont sans doute le droit de juger à l'aune de leurs effets attestés ou prévisibles les décisions du passé qui concernent le présent, et les décisions actuelles ou futures qui concernent l'avenir.*

*La nature et l'ampleur des décisions et de leurs conséquences pose à l'analyse spatiale un certain nombre de problèmes centraux :*

- problème du type même de décision à prendre en compte : depuis les micro-décisions, prises par de très nombreux acteurs mais concernant chacune peu de gens et des aires réduites, jusqu'aux macro-décisions prises par peu de gens mais concernant chacune des effectifs humains importants et des espaces étendus. Étant entendu qu'il existe des rapports entre les ordres de grandeur concernés, que les micro-décisions peuvent converger pour produire des macro-structures, et que les macro-décisions sont souvent prises sous la pression de vastes collectivités ;*
- problème, bien évidemment, du pouvoir et du contrôle qu'il confère sur un espace qui peut devenir le territoire d'un groupe ou d'une société ;*
- problème de la liberté de chaque groupe humain, à chaque période de l'histoire vis-à-vis de l'espace auquel il est confronté ; les décisions ne concernent pas un espace neutre, le décideur n'écrit pas sur une page blanche. Les choix des acteurs géographiques mettent en cause leur responsabilité, mais leur liberté connaît des limitations en fonction de contraintes, dont certaines sont inscrites dans le concret de l'espace.*

*C'est à l'étude des tenants et des aboutissants des décisions sur l'espace qu'est consacré le Géopoint 1998. Elle permet d'aborder, d'un point de vue particulier, une très large gamme de problèmes généraux qui sont regroupés par grands thèmes et discutés dans six ateliers :*

- Citoyenneté, pouvoir politique et décision*
- Traitement de l'information spatiale et aide à la décision*
- Rôle des images dans le processus d'analyse et de décision territoriale*
- Décision, temporalités, processus de différenciation spatiale*
- Décision et niveaux d'organisation spatiale*
- Perspectives spatiales et méthodes prospectives*

Appel à communication  
du Groupe DUPONT